

Le CRAS signale dans cet article une erreur d'importance. Page 76 de cet entretien à la question « Quel est l'enquête qui vous a le plus marqué pendant votre activité en Ardèche », Louis Jeannin raconte que : « C'est l'affaire Pierre Conty ». Il attribue à Pierre Conty les meurtres : « ...de deux agriculteurs, un père et son fils, qu'il croyait être des dénonciateurs et trois gendarmes, rencontrés au hasard... ». Il ne s'agit pas de refaire l'enquête mais de préciser que ce n'est pas trois gendarmes qui ont été tués mais un seul.

Surveiller pendant les années 1970-1980...

Le témoignage de Louis Jeannin, fonctionnaire des Renseignements Généraux en Ardèche de 1974 à 1992

Le service des Renseignements Généraux (RG), créé en France en 1911, et aujourd'hui disparu depuis sa fusion en 2008 avec la DST (Direction de la Surveillance du Territoire) au sein de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur) a été un des rouages essentiels de la surveillance des populations au XXe siècle.

Louis Jeannin, commandant de police à la retraite, ancien responsable des Renseignements Généraux en Ardèche de 1974 à 1992 a bien voulu répondre à nos questions sur un sujet sensible. On notera que les fonctionnaires des RG ne bénéficiaient pas des garanties offertes aux agents de la DST, couverts par le secret de la Défense, celui de l'anonymat notamment.

Le témoignage qui suit dévoile le regard d'un homme avec son vécu particulier, ses sensibilités propres.

Il est aussi celui d'une période, celle des années 1970-1980, alors que la guerre froide s'estompait, que les guerres coloniales étaient terminées, et que la France, engagée dans le processus de la construction européenne, vivait de profondes mutations, économiques, sociales et culturelles. Emergeaient alors de nouvelles problématiques en matière de surveillance que l'interview qui suit permet de repérer.

Il est enfin le regard sur un territoire rural, celui de l'Ardèche, le comportement des RG pouvant varier d'un département à un autre, selon leurs caractéristiques ou la culture de tel ou tel service...

Quelle motivation vous a poussé à entrer dans les RG ?

«Major de ma promotion à l'issue du stage d'inspecteur de la Police Nationale à Cannes-Ecluse mais appartenant au SGAP de Lyon, ma motivation première était d'être affecté le plus possible au sud. Un poste de RG était vacant à Privas. J'ai sauté sur l'occasion. Je n'étais pas particulièrement attiré par la fonction, j'avais imaginé servir plutôt

dans la PJ. Mais je n'ai eu aucun regret par la suite. Et si c'était à refaire (avec les conditions de l'époque) c'est dans ce service que je travaillerais.»

Comment était organisé le service des RG et à qui remettiez-vous vos rapports ?

«La Direction Centrale des Renseignements Généraux était une des quatre directions de la Police Nationale aux côtés de la Direction de la Sécurité Publique, de la DST et de la Police Judiciaire. Les RG avaient avec la Direction de la Sécurité Publique une organisation départementale, alors que DST et PJ avaient une base régionale.

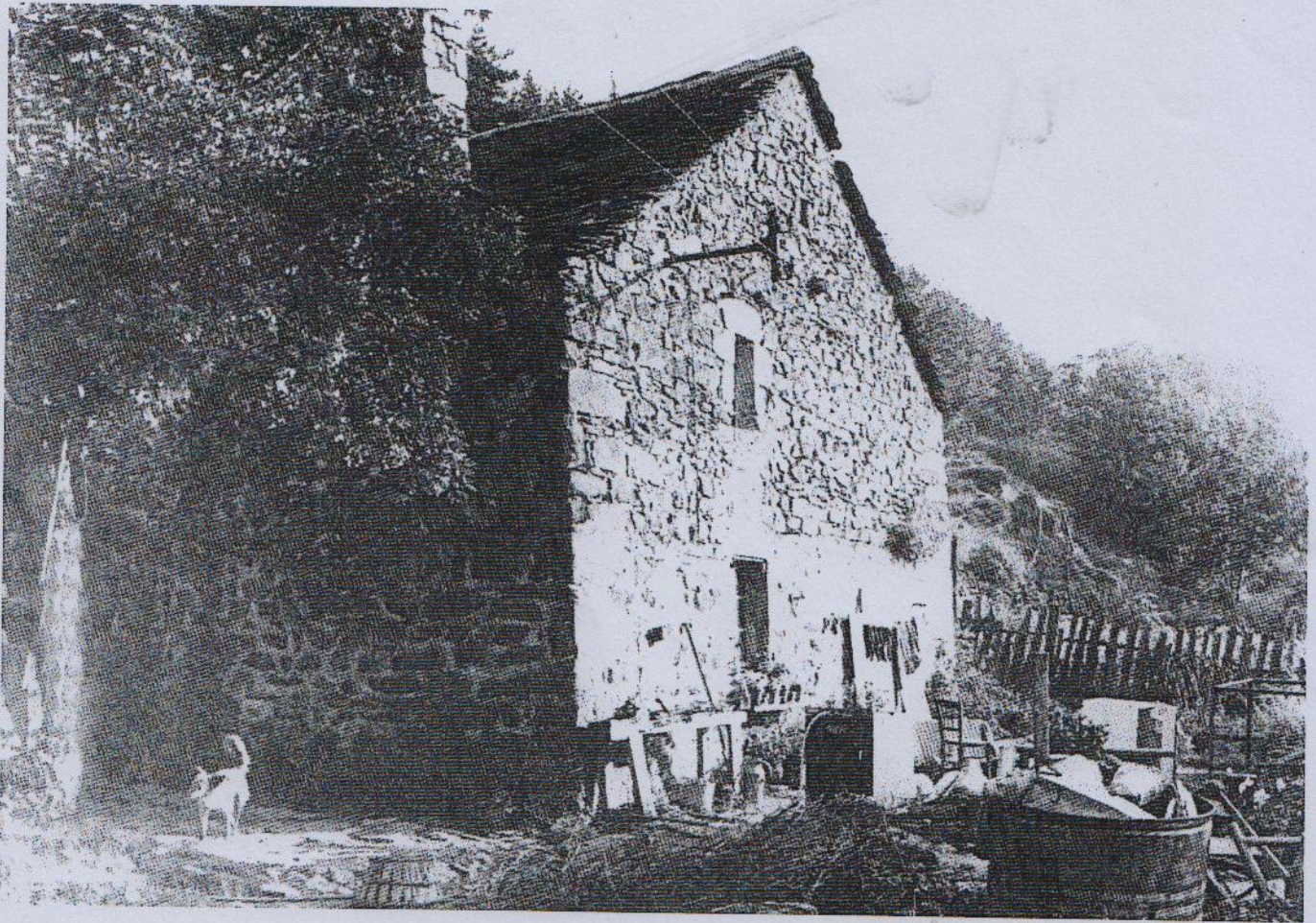
En Ardèche, il y avait sept fonctionnaires des RG sur le terrain et deux agents administratifs.

Le territoire était divisé sur la base des trois circonscriptions, chacune étant couverte par deux ou trois agents. Tous les deux-trois ans, nous changions de circonscription. J'ai pu ainsi travailler sur tout le département et connaître les trois cent trente-neuf communes ardéchoises.

Nos rapports étaient hebdomadaires. Mais selon les circonstances, ils se faisaient à l'initiative de l'agent. Nous les remettions, surtout par télex à l'époque, à la fois au préfet, et à la Direction Centrale à Paris via la Région.»

Que surveilliez-vous ?

«Notre travail consistait à recueillir des renseignements couvrant quatre champs. Celui du politique, celui de l'économique, celui du social et celui de l'enquête administrative. Nous n'étions que des agents de renseignements, et nous n'intervenions jamais directement. Je rédigeais mes rapports de la façon la plus objective possible. Dans le cas d'un conflit du travail par exemple, je signalais les raisons du litige. Le but était de fournir des renseignements fiables. Il ne s'agissait pas de cacher le pourquoi du problème.»



L'affaire Conty - La ferme de Rochebeisse au moment des faits

Commençons par la surveillance du politique. Que surveilliez-vous en particulier ?

“On distinguera deux aspects. Il y avait dans les années 1970-1980, une surveillance particulière qui s'exerçait sur les milieux terroristes d'extrême-gauche ou d'extrême-droite. C'était l'époque de la bande à Bader en Allemagne, des Brigades Rouges en Italie, de l'assassinat du cadre chez Renault. Il y avait aussi la surveillance du SAC (Service d'Action Civique) lié à certains milieux du banditisme marseillais. Enfin, nous avions à repérer la montée de l'Islam intégriste en liaison avec les attentats de la rue Copernic... L'Ardèche n'était pas particulièrement un département à risques où pouvaient se commettre des attentats, mais c'était un territoire susceptible de servir de base arrière, de refuge pour des groupes terroristes. Nous avons eu à enquêter sur ces points ainsi que sur la recherche d'un "camp d'entraînement" d'extrême droite signalé vers l'Ibie mais dont nous n'avons jamais pu confirmer l'existence. Nous avons eu à travailler sur la création d'une école coranique à Annonay.

Et puis il y avait le travail plus classique de renseignements sur l'état de l'opinion publique. “Prévoir, c'est savoir”. Nous avions à faire un pronostic sur le résultat des consultations électorales, et nous nous prenions au jeu en essayant d'être le plus proche du score final de chaque formation. Nous avons un an à l'avance, signalé la victoire de François Mitterrand aux présidentielles de 1981.

Il nous fallait aussi repérer les personnalités émergentes au sein des partis politiques... Il fallait aussi pour alimenter le comptage effectué par la préfecture ou par

le ministère de l'Intérieur à l'issue de chaque scrutin, repérer l'appartenance politique de chaque candidat. Cela était parfois compliqué notamment pour les élections municipales...”

Vous aviez aussi à couvrir le champ économique ?

“Effectivement, nous rendions régulièrement compte de la situation économique du département dans les différents secteurs. Nous communiquions chaque semaine une synthèse économique sur le département. Les années 1970-1980 ont été marquées par la crise du textile, des tanneries... par les retombées des directives européennes avec la reconversion du vignoble, l'effondrement de la production fruitière avec la concurrence espagnole, avec l'introduction des quotas laitiers, la montée de l'activité touristique, la construction des centrales nucléaires, notamment de celle de Cruas...”

J'avais des contacts avec les milieux économiques, par exemple avec Maurice Bravais, directeur du Crédit Agricole ou avec le protagoniste de la reconversion viticole. Celui-ci que j'avais contacté alors qu'il conduisait son tracteur, refusa tout d'abord de discuter avec un représentant des RG.

Et puis en insistant, la discussion s'est engagée. Je me suis retrouvé chez lui où nous avons découvert notre passion commune pour l'œuvre de Saint-Exupéry. La confiance s'est installée...”

Les mouvements sociaux ont été particulièrement nombreux pendant votre activité en Ardèche. Qu'avez-vous couverts ?

“Pendant les années 1970, les occupations d’usines se sont développées. J’ai eu à couvrir de nombreux conflits, notamment dans le textile autour du Cheylard, à La Voulte lors de la fermeture de l’usine de Rhône-Poulenc-Textile, à Labégude - Vals-les-Bains dans les verreries, à Largentière avec le conflit autour de la fermeture de la mine de la Pennaroya, à Bourg-Saint-Andéol avec la fermeture du cartonnage (SOFAC) et de l’entreprise de carrelage (Villeroy et Boch)...

J’ai eu aussi à collecter des renseignements lors des manifestations hostiles à la construction de la centrale de Cruas. Je me souviens de la conversation échangée alors avec un gréviste de la faim originaire de Saint-Marcel-d’Ardèche, dans l’église de Meysse.

Il y eut aussi l’épisode des blocages routiers et de trains en 1992 par les Jeunes Agriculteurs. C’est en étant sur place en contact direct avec le responsable départemental des Jeunes Agriculteurs que j’informais Paris sur l’organisation des barrages, les TGV déviés sur la rive droite du Rhône, étant stoppés...”

En quoi consistait votre travail d’enquêtes administratives ?

“Il s’agissait de donner des informations sur les candidats à certains concours, pour les embauches dans des sites sensibles (CEA...), pour les récompenses, pour les naturalisations, pour les titres de séjour... Les renseignements portent aussi bien sur les questions de moralité que de sympathie politique ou autres...”

Comment procédiez-vous pour obtenir ces renseignements ?

“A propos de la surveillance des milieux activistes, la tâche ne nous a pas été facilitée par la suppression sous Giscard des fiches d’hôtels. Nous procédions en organisant des planques, en relevant les numéros des plaques d’immatriculation des véhicules, en établissant des contacts, des écoutes téléphoniques. Celles-ci étaient très encadrées. Il fallait l’autorisation du premier ministre. L’installation se faisait par France Telecom qui envoyait un ingénieur procéder au montage. On est loin de l’image d’Epinal faisant de l’agent des RG un inspecteur gadget bricolant lui-même les bretelles... Nos moyens étaient d’ailleurs limités : nous n’avions pas de portables et il fallait passer par la cabine téléphonique pour transmettre nos informations...”

Pour le renseignement plus classique sur les partis politiques, sur les mouvements sociaux, nous obtenions nos informations en établissant des relations de confiance avec les responsables politiques ou syndicaux. Il n’était pas question de rémunérer qui que ce soit. Nous n’en avions de toute façon pas les moyens. Non, c’était en venant aux réunions publiques, aux manifestations, en s’entretenant avec les maires, les élus locaux, les responsables que nous faisons notre collecte. J’ai beaucoup appris avec Franck Chante ancien sénateur et féru d’histoire politique. Mon principe était de respecter les personnes,

d’instaurer le dialogue, parfois même de jouer un rôle d’intermédiaire comme lors d’un conflit social dans les usines textiles du Cheylard entre salariés et patrons. Attention, jamais les personnes contactées n’ont trahi ou ont été trahies. Je respectais leurs personnes et leurs opinions.”

Quel est l’enquête qui vous a le plus marqué pendant votre activité en Ardèche ?

“C’est l’affaire Conty.

Nous étions dans les années post-68. De nombreux hippies venaient en Ardèche vivre une expérience communautaire proche de la nature.

Nous exerçons une surveillance sur ces milieux.

La vie estivale pouvait présenter bien des avantages pour des citadins en rupture de ban avec la société. Mais l’hiver est rude en Ardèche. Malgré leurs conceptions libertaires, des conflits éclataient à propos du partage des tâches entre hommes et femmes, à propos de la vie en couple... Peu à peu, le mouvement hippie s’est étiolé.

Conty était de ce milieu. Il était très autoritaire. Désirant vivre de la terre, il s’est installé à Rochebeisse près de Saint-Martin-de-Valamas. Il voulait s’en sortir, alors que de nombreux hippies abandonnaient. Il s’est endetté auprès du Crédit Agricole pour acheter un tracteur. Mais sans véritable revenu, et bien que sa compagne fut une travailleuse acharnée, il s’est vite trouvé dans l’incapacité de régler ses traites. J’ai eu à le rencontrer à Rochebeisse alors qu’il recevait la visite de l’huissier. Il avait placé sur sa maison une banderole « *Ici commence la Révolution. Entrée interdite aux flics* ». Mais le dialogue a pu s’instaurer. Il est même venu à Privas me voir au bureau pour m’exposer ses problèmes. Il disait vouloir s’en sortir, mais il n’y est pas parvenu.

Pris à la gorge, il s’est lancé dans le hold-Up. Après son équipée à Langogne, il s’est lancé dans une saga meurtrière, tuant deux agriculteurs, un père et son fils, qu’il croyait être des dénonciateurs et trois gendarmes, rencontrés au hasard. Ensuite, après être passé en Algérie et en Lybie, il n’a laissé aucune trace de vie.”

Avez-vous eu à le rencontrer après ses actions de hold-up et de meurtres ?

“Non, mon travail de renseignements était terminé. C’était à la Justice et aux autres services de police d’intervenir. Et de toute façon il se cachait pendant sa fuite.”

En conclusion, votre témoignage peut-il avoir une portée générale sur le travail des RG ?

“Non, il correspond à ma propre vision du travail de surveillance, à un territoire, celui de l’Ardèche. En Ardèche il n’y avait pas de têtes brûlées. Mais ailleurs, chaque service peut comporter comme dans la société des personnes peu scrupuleuses. On ne m’a jamais imposé la façon de faire. Mais je n’aurais pas voulu être dans les RG sous l’occupation...”

Propos de Louis Jeannin recueillis et mis en forme par Jean-Louis Issartel.